



## POLITIQUE

Numéro <b>RH-P02</b>	Titre <b>Codes de conduite des entraîneurs, des officiels, des joueurs et des parents</b>		
Version no	Date d'adoption	Résolution no	Date d'entrée en vigueur
1	2018-06-27	1717	2018-06-27

### 1. Objet

La présente politique a pour objet de baliser le comportement des personnes concernées par les activités de Badminton Québec.

### 2. Directive associée

➤ Aucune.

### 3. Étendue

La présente politique vise les entraîneurs, les officiels et les joueurs affiliés à Badminton Québec ainsi que les parents des joueurs affiliés.

### 4. Code de conduite des entraîneurs

L'entraîneur doit avant tout être conscient de l'importance de son rôle et de la grande influence qu'il a sur les joueurs et sur son entourage. Il doit assumer une mission d'éducation et de formation physique, morale et sociale auprès des joueurs et se montrer digne de cette responsabilité. Il doit s'attacher davantage au bien-être et aux intérêts de ses joueurs plutôt qu'à leur fiche de victoires et de défaites. Il ne doit pas considérer le sport comme une fin en soi, mais comme un outil de développement de la personne.

Afin d'accomplir sa tâche avec succès, l'entraîneur doit continuellement se préoccuper des éléments suivants.

#### a) Sécurité physique et santé des athlètes

- ✓ S'assurer que les sites d'entraînement ou de compétition sont sécuritaires en tout temps.
- ✓ Être prêt à intervenir rapidement et de façon appropriée en cas d'urgence.
- ✓ Éviter de mettre les athlètes dans des situations présentant des risques inutiles ou non adaptés à leur niveau.
- ✓ Chercher à préserver la santé et le bien être présents ou futurs des athlètes.
- ✓ Ne pas tolérer l'usage par ses athlètes de drogues, de médicaments ou de quelconques stimulants dans le but d'améliorer la performance.



b) Entraîner de façon responsable

- ✓ Utiliser judicieusement l'autorité associée à sa position et prendre des décisions qui sont dans le meilleur intérêt des athlètes.
- ✓ Favoriser le développement de l'estime de soi des athlètes.
- ✓ Éviter de tirer un avantage personnel d'une situation ou d'une décision.
- ✓ Connaître ses limites sur le plan des connaissances et des compétences au moment de prendre des décisions, de donner des consignes ou d'agir.
- ✓ Honorer les engagements, la parole donnée et les objectifs sur lesquels il y a eu entente. Maintenir la confidentialité et le caractère privé des informations personnelles et les utiliser de façon appropriée.

c) Intégrité dans les rapports avec les autres

- ✓ Éviter les situations qui peuvent affecter l'objectivité ou l'impartialité des fonctions d'entraîneur.
- ✓ S'abstenir de tout comportement constituant du harcèlement ou une relation inappropriée avec un athlète.

d) Respect

- ✓ S'assurer que chacun soit traité de façon égale, peu importe l'âge, l'ascendance, la couleur, la race, la citoyenneté, l'origine ethnique, le lieu d'origine, la langue, la croyance, la religion, le potentiel athlétique, le handicap, la situation familiale, l'état matrimonial, l'identité de genre, l'expression de genre, le sexe ou l'orientation sexuelle.
- ✓ Préserver la dignité de chaque personne lors des interactions avec les autres.
- ✓ Respecter les principes, règles ou politiques en vigueur.

e) Honneur du sport

- ✓ Observer et faire observer tous les règlements de façon stricte.
- ✓ Vouloir se mesurer à un adversaire dans l'équité.
- ✓ Maintenir sa dignité en toutes circonstances et faire preuve de contrôle de soi.
- ✓ Respecter les officiels et accepter leurs décisions sans douter de leur intégrité.

## 5. Code de conduite des officiels

Aucune compétition ne peut se dérouler de façon satisfaisante sans la présence d'officiels. Un bon arbitrage assure le plaisir de jouer et la protection des participants. Pourtant, les décisions des officiels sont souvent la source de nombreuses frustrations, leur jugement fait rarement l'unanimité. Ce travail demande donc un niveau de compétence très élevé.



Un officiel efficace et compétent doit :

- ✓ connaître les règlements et leur interprétation; se conformer aux règles énoncées;
- ✓ appliquer les règlements avec objectivité et impartialité, de façon équitable, et avec discernement;
- ✓ communiquer de manière respectueuse avec les joueurs et les entraîneurs;
- ✓ protéger l'intégrité de la compétition et de la sécurité des joueurs;
- ✓ être en état physique et mental pour remplir la tâche envisagée;
- ✓ demeurer ouvert aux critiques constructives, chercher à améliorer ses compétences et partager son savoir et ses expériences avec ses collègues;
- ✓ éviter de s'imposer outre mesure de manière à se mettre en évidence au détriment des joueurs.

## 6. Code de conduite des joueurs

Pour bénéficier de façon optimale de la pratique du sport, le joueur doit avoir des attitudes et des comportements qui découlent du plus pur esprit sportif.

L'important n'est pas nécessairement de gagner mais la manière dont le joueur pratique sa discipline sportive. Il ne doit jamais perdre de vue qu'il s'agit d'un jeu. Pour obtenir le maximum de plaisir, tout joueur doit :

- ✓ jouer pour s'amuser en se rappelant que la pratique du sport n'est pas une fin, mais un moyen;
- ✓ observer rigoureusement les règles du jeu et la charte de l'esprit sportif;
- ✓ respecter en tout temps les décisions des officiels;
- ✓ respecter en tout temps les officiels, ses adversaires et leurs supporters qui ne doivent pas devenir des ennemis;
- ✓ toujours rester maître de soi;
- ✓ avoir une conduite exemplaire sur et hors plateaux en utilisant un langage sans injure, expression vulgaire ou blasphème;
- ✓ respecter son entraîneur et ses dirigeants et obéir à leurs directives lorsque celles-ci ne sont pas contraires à son bien être;
- ✓ engager toutes ses forces dans le jeu en évitant le découragement dans l'échec et la vanité dans la victoire;
- ✓ respecter le bien d'autrui et éviter tout vol ou acte de vandalisme;
- ✓ refuser et ne pas tolérer l'usage de drogues, de médicaments ou de quelconques stimulants dans le but d'améliorer la performance.

## 7. Code de conduite des parents

Il est important qu'une étroite collaboration existe entre les parents, le club sportif et l'entraîneur. Les parents soucieux du développement de leur enfant s'intéressent à leur mieux-être et à connaître les valeurs éducatives véhiculées par le sport. Ils doivent donc collaborer à l'utilisation de la pratique sportive comme moyen d'éducation et d'expression pour que leur enfant en retire des effets bénéfiques.



Pour bien s'acquitter de leurs devoirs, les parents doivent adopter les comportements suivants :

- ✓ démontrer du respect envers les entraîneurs, les officiels, les joueurs et les organisateurs;
- ✓ avoir une bonne conduite et utiliser un langage approprié;
- ✓ éviter toute violence verbale envers les joueurs, les entraîneurs, les officiels et les organisateurs et appuyer tous les efforts déployés en ce sens;
- ✓ ne jamais oublier que leurs enfants jouent dans un sport pour leur propre plaisir, pas pour celui de leurs parents;
- ✓ encourager leurs enfants à respecter la charte de l'esprit sportif, les règles du jeu et les règles de régie interne de son équipe ou de son club;
- ✓ reconnaître les bonnes performances de leurs enfants comme celles de leurs adversaires;
- ✓ aider leurs enfants à chercher à améliorer leurs habiletés et à développer leur esprit sportif;
- ✓ apprendre à leurs enfants qu'un effort honnête vaut tout autant que la victoire;
- ✓ juger objectivement les possibilités de leurs enfants et éviter les projections;
- ✓ aider leurs enfants à choisir une ou des activités selon leurs goûts;
- ✓ ne jamais tourner en ridicule un enfant parce qu'il a commis une faute ou qu'il a perdu une partie;
- ✓ éviter toute discrimination;
- ✓ encourager leurs enfants par leur exemple à respecter les règlements et à résoudre les conflits sans agressivité ni violence.